



## **COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

### **JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021 (AFFICHAGE)**

**Etaient présents :** Didier Blanchard, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Eric RAMBAUD, Véronique CROZIER et Alexandre CORNU

**Absents :** néant

**Secrétaire de séance :** Véronique BLANCHARD

#### **1) Approbation de la modification des statuts du SYDER**

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SYDER. Cette modification consiste à compléter la liste de 4 compétences optionnelles supplémentaires transférables au SYDER (la gestion des nouvelles installations de production d'énergie autre que l'électricité, l'animation des plan climat air énergie territoriaux, la maîtrise de la demande en énergie par une gestion optimisée des réseaux, ...)

#### **2) Adhésion de la commune de Quincieux au Syndicat Rhodanien de Développement du câble**

La commune de Quincieux était représentée au Syndicat Rhodanien de Développement du Câble par l'intermédiaire du Syndicat Mixte Beaujolais-Azergues. Quincieux qui a intégré la Métropole de Lyon au 1<sup>er</sup> janvier 2015 n'est plus dans ce syndicat et sollicite en remplacement son adhésion individuelle au SRDC.

Afin de procéder à la modification des statuts du SRDC, les conseils municipaux et intercommunaux membres doivent se prononcer dans un délai de 3 mois sur cette modification des statuts. A défaut de délibération dans ce délai, elle sera réputée favorable. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la modification des statuts du SRDC.

#### **3) Adhésion aux missions pluriannuelles proposées par le CDG69 dans le cadre d'une convention unique**

Le cdg69 propose un certain nombre de missions qu'il réalise, via la mise à disposition d'experts, pour le compte des collectivités qui le demandent. Certaines de ces missions spécifiques donnent lieu à l'établissement d'une convention pour la durée de la mission.

D'autres s'inscrivent dans la durée, permettant aux adhérents de faire appel aux services du CDG tout au long de l'année. La commune de Grézieu bénéficie des missions suivantes :

- Médecine préventive
- Conseil en droit des collectivités
- Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes

Pour ces missions, dites à adhésion pluriannuelle, le cdg69 propose désormais la conclusion d'une convention unique, d'une durée de 3 années et renouvelable une fois.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à la convention unique du cdg69 pour bénéficier des missions proposées par ce dernier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pour une durée de 3 années renouvelable une fois par tacite reconduction et de dire que cette convention unique remplace les éventuelles conventions en cours avec le cdg69 et relatives aux missions visées.

Une mission d'archivage sera prochainement confiée au CDG69.

#### 4) Vente d'une partie de la parcelle B 934 à Loïc Villemagne et Marine Noailly

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les acquéreurs de la parcelle B 673, située « 557, route de Pomeys » souhaitent faire une division parcellaire en vue de créer 2 terrains à bâtir.

Pour mener à bien ce projet, ils souhaitent créer un accès sur la parcelle du haut et sollicitent la municipalité pour acquérir une partie de l'espace vert du lotissement le Petit Bois (17 m<sup>2</sup> : superficie indicative d'après le plan de bornage provisoire).

Le Conseil Municipal accepte de vendre à Loïc Villemagne et Marine Noailly une partie de parcelle B 934 au prix de 40 € le m<sup>2</sup>. Les travaux de création de l'accès, les frais de géomètre et les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

#### 5) Compte rendu des commissions et questions diverses

- Lotissement le clos du château : le maire a participé au bornage du futur lotissement. Les travaux vont débuter le 11 octobre.
- Point sur la reprise de l'école (Véronique BLANCHARD) : API (fournisseur des repas à la cantine) préconise des travaux de mise aux normes. La commune a installé un plan de travail inox avec rayonnages (870 € HT). L'OGEC se charge de la partie four : un four de réchauffe est loué à API (coût 0.10 € par repas facturé aux familles)  
71 élèves à la rentrée dont 15 élèves de l'extérieur.
- Point sur les employés communaux (Yannis Hodoul) : le contrat de Frédéric Chabert se termine le 17/09/2021.
- Chantiers de voirie : les travaux au chemin du Fourchet par la CCMDL ont commencé la semaine dernière
- Panneaux subvention Région : ils seront bientôt apposés aux entrées de village (côté Chazelles et Aveize).
- Commission déchets CCMDL (Christelle BUFFAT) : compte rendu d'étude par rapport aux obligations depuis 2012. Un plan doit être mis en place dans toutes les collectivités pour réduire les déchets.  
A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 : extension de la liste des articles admis au tri. (11 articles supplémentaires pourront rejoindre les sacs jaunes).  
La commission devra retenir 10 idées (proposées sur un listing) pour réduire les déchets. Le plan est à refaire tous les 6 ans.
- Rencontre avec SYDER et ALTE sur le réseau de chaleur : ils doivent travailler sur la notice d'opportunité. Ils ont visité les bâtiments, ils étudient toutes les factures d'énergie. L'étude sera présentée au conseil municipal d'octobre ou novembre
- Sortie CCAS le 15 octobre : sortie cinéma à St Martin-en-Haut pour voir le film « Suzanne et René » suivi d'un repas au restaurant O bar B'Elles. Transport en voitures anciennes.
- Samedi 13/11 matin à la salle du Cartay : évènement « Enfants placés, enfants cachés, enfants sauvés ». Suite aux travaux de recherche de Messieurs Gubian et Roze, une matinée rassemblant les descendants, des enfants accueillis à Grézieu, des familles d'accueil, sera organisée en présence de Mme Cindy BIESSE (historienne, enseignante-chercheuse) et des enfants de CM1-CM2 de l'école des colombes».
- Elections Conseil Municipal des Jeunes : le 24/09 entre 16h30 et 18h30.
- Réunion calendrier des fêtes : jeudi 7/10 à 20 h (présence de Christelle – Thierry – Sandra)